

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
10 FEVRIER 2022**



**LYCEE BERTRAN DE BORN
Année scolaire 2021-2022
Séance n°3**

Le conseil d'administration se réunit le jeudi 10 février 2022 à 18 heures sous la présidence de M. Francis CAPPE, Proviseur de la cité scolaire Bertran de Born, sur convocation adressée le 20 janvier 2022, soit plus de 8 jours avant la réunion du conseil d'administration conformément aux termes du code de l'Éducation.

	MEMBRES			SEANCE			
	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T/S	FONCTIONS	PRES.	Exc.	Abs.
MEMBRES DE DROIT	M. Francis CAPPE			Proviseur	X		
	M. Alain VIDAL			Proviseur adjoint	X		
	M. Laurent CASTERA			Adjoint gestionnaire	X		
	Mme Isabelle BRAHIM			CPE	X		
	M. Julien MARTY			DDFPT	X		
	Mme Nathalie ARNAUD			Région Nouvelle Aquitaine			X
	Mme LABAILS Delphine			Région Nouvelle Aquitaine	X		
	M. Olivier BARROUX			Mairie de Périgueux	X		
	M. Patrick PALEM			Grand Périgueux			X
	M. Francis ARDOUIN			Personne qualifiée nommée par M. l'IA DASEN de la Dordogne	X		
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	M. Georges ROCHARD	Mme Sarah MAZET	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Lionel FRAISSE	Mme Sylvie BESSE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Yann LISOIE	M. Marc WEBER	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Lionel LUCOT	M. Lionel DUCASSOU	T	Pers. enseignant et éducation			X
	Mme Maddy GAILLARD	M. Julien LE PENRU	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Patxi MORA	Mme Anne DUBUC	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Michel IMBERT	Mme Hélène BERGER	S	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Yannick MOSSION			ATOS	X		
	Mme Maria MAZEAU			ATOS	X		
	Non pourvu			ATOS			
REPRESENTANTS DES USAGERS	M. Pierre DANIEL LAMAZIERE	M. Brahim DJEMAOUN	T	Représ. des parents d'élève	X		
	M. Serge METIFEU	Mme Marie-Laure MARTY	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Hélène TRAPY	Mme Céline PAGES	S	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Delphine LEVRAUX	Mme Isabelle PETITJEAN	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Sophie CARLES	M. Eric TRAPY	T	Représ. des parents d'élève	X		
	M. Rénato RIBEIRO	Mme Axelle TURCOT	T	Représ. des élèves	X		
	Mme LHOUMAUD PAUL Lou	Mme Angélique LAUZEILLE	T	Représ. des élèves	X		
	M. Simon CHAUMONTEL	M. Abe WESTRA	S	Représ. des élèves	X		
	Mme Pauline LABAILS	Mme Valentine CHAMOUTON	T	Représ. des élèves	X		
	M. Ewen PLISSONNEAU	Mme Eléa VAN DE WIELE	T	Représ. des étudiants	X		

Au début de la séance, 26 membres sur 29 sont présents. Le quorum est atteint, la séance est ouverte : 18 h 30

Le secrétariat de séance est confié à : Mme Maddy GAILLARD, représentante des personnels enseignants

ORDRE DU JOUR

1. PV DU CA PRECEDENT,
2. PREPARATION DE RENTREE 2022,
3. QUESTIONS DIVERSES.

1. APPROBATION PV DU CA PRÉCÉDENT

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
26	26	0	0

Le procès-verbal du conseil d'administration précédent est adopté à l'unanimité.

2. PREPARATION DE LA RENTREE 2022

La dotation du lycée est de 1371h pour organiser les enseignements (lycée, BTS, CPGE et Cadets) ; l'équipe de direction présente une première mouture de répartition mais il s'agit avant tout de donner une visibilité sur les besoins en postes enseignants ; une répartition définitive sera votée en juin.

Cette dotation réintègre les moyens de la demi-division de terminale perdus l'an dernier ; elle a été calculée sur la base de la structure suivante :

Nb de divisions	Niveau	Effectif prévu	Effectif 2021-2022
8	2de	263	262
7	1ere G	226	216
2	1 ^{ère} STMG	56	43
7	Tale G	216	205
2	Tale STMG	56	55
4	CPGE	83 (littéraires) + 75 (scientifiques)	
2	BTS	30 (1 ^{ère} année) + 23 (2 ^{ème} année)	
1	Cadets	17	

M. le Proviseur adjoint rappelle la base du calcul :

- séries générales : nb d'élèves détermine les heures du tronc commun + nb de divisions détermine le volume complémentaire (enseignements de spécialité, options...).
- séries technologiques : calcul à l'élève.

La répartition présentée n'est qu'une estimation : à ce stade de l'année, il est difficile d'avoir une réelle visibilité sur :

- les enseignements de spécialité choisis par les élèves de seconde (choix au 3^{ème} trimestre)
- les choix des élèves quant aux options de terminale

Un poste de mathématiques a été gelé l'an dernier ; l'équipe de mathématiques et de direction demande au rectorat la possibilité de maintenir le gel du poste une année supplémentaire. Dans le cas où le maintien du gel ne serait pas possible, l'équipe de direction souhaite la suppression du poste (ce qui pérenniserait le poste d'un enseignant de math, dernier arrivant, au collège) ; les représentants des enseignants soulignent le danger à supprimer les postes, sans garantie de pouvoir les récupérer par la suite.

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	4	1	18

3. DBM

Demandes de prélèvements sur fond de roulement pour :

- un contrôle de sécurité anticipé pour les ascenseurs de l'établissement : 6500 euros
 - l'acquisition de matériel ergonomique pour les agents de service : 4000 euros
- soit un premier prélèvement de 10500 euros.

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	23	0	0

- un renouvellement (anticipé) du contrat et de la convention avec la société Toshiba pour les appareils de reprographie

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	23	0	0

4. QUESTIONS DIVERSES

Représentants des enseignants

Les représentants des enseignants présentent une motion conjointe collège-lycée présentant un état des lieux du fonctionnement de l'établissement (lettre jointe).

L'équipe de direction et les enseignants souhaitent remercier tous les agents et le personnel grâce à qui les « écoles restent ouvertes » alors que rien n'a été anticipé par le ministère (comptant comme toujours sur le professionnalisme désintéressé et l'altruisme des personnels) et qu'aucun moyen financier n'a été dégagé, rendant très difficile le travail des équipes, épuisant les différents services. Le conseil d'administration souligne aussi son inquiétude pour les élèves. Mme la Conseillère principale d'éducation insiste notamment sur

le malaise grandissant des élèves, dont le CVL a témoigné : décrochages nombreux, angoisses profondes qui se multiplient. Les surveillants sont épuisés, de nombreuses heures supplémentaires ont été effectuées qui n'ont pas été payées.

M. le Gestionnaire remercie particulièrement les agents, fortement touchés eux aussi par l'épidémie, qui ont dû faire preuve d'une grande polyvalence sur des postes techniques. L'ensemble des personnels s'associe à ces remerciements.

Les représentants des enseignants demandent de plus officiellement la promotion en interne de David Prudhomme (lettre jointe). Les représentants des élèves soulignent son implication, notamment au sein du CVL.

M. le Gestionnaire, tout en affirmant à nouveau son soutien à M. Prudhomme plus qu'investi dans son poste, rappelle les règles de mutation dans l'administration territoriale (règle pyramidale, mobilité de l'agent promu...) et la difficulté de l'accès à cette promotion pour M. Prudhomme ; le poste est paru au mouvement ; après deux phases de recrutement, il est toujours vacant.

Mme la Conseillère régionale précise qu'elle suit particulièrement le dossier, qu'elle mentionnera à nouveau l'investissement de M. Prudhomme et que quoiqu'il se passe, il sera promu à un moment donné sur la base de cet investissement.

Une autre voie de promotion semble cependant possible en se fondant sur des précédents : M. Prudhomme pourrait être promu au grade de technicien (catégorie B).

Représentants des agents :

Les représentants des agents interpellent le représentant de la municipalité sur le projet d'aménagement de la rue Charles Mangold qui prévoit un sens de circulation modifié et une piste cyclable, ce qui entraînerait la disparition d'une quarantaine de places de stationnement et rendrait encore plus compliqué le stationnement des personnels de la cité scolaire.

Réponse de M. le Représentant de la municipalité : il s'agit de favoriser la cohabitation entre deux modes de mobilité ; les 40 places de stationnement ne seront pas enlevées. De plus le projet d'aménagement du parc Aristide Briand est évoqué : revégétalisation envisagée ; les élèves, premiers utilisateurs, sont invités à participer à la réflexion ; les représentants des élèves soulignent qu'ils ont déjà fait remonter des propositions.

Représentants des enseignants :

Les représentants des enseignants souhaitent rouvrir le débat sur le dégel des voyages scolaires (suspendus par la commission permanente de décembre). Même si elle ne remet absolument pas en cause l'intérêt pédagogique des voyages scolaires, l'équipe de direction rappelle que :

- les voyages (notamment à l'étranger) sont toujours fortement déconseillés par le ministère (FAQ) (compte tenu de la situation sanitaire qui certes tend à s'améliorer mais reste incertaine).
- le voyage en Pologne est un voyage hybride dans son organisation et constitue un pari risqué financièrement (mais aussi géopolitique). Des conditions d'assurance suspensives sécurisant le voyage semblent indispensables. Elles seraient à la charge des familles.
- les dates de certains oraux de bac (fin mai) ne sont pas encore connues.

Mme la Conseillère régionale souligne l'intérêt de ces voyages pour des élèves déjà mis à mal par les conditions d'enseignement de ces dernières années. Ouvrir la possibilité semblerait un bon compromis.

Sont donc soumis au vote :

- l'autorisation d'organiser le voyage en Pologne sous réserve d'obtenir des garanties de la part de la société de transport, de l'organisme polonais chargé de l'organisation sur place et de souscrire (pour les familles) une assurance annulation auprès d'un organisme français intégrant des conditions suspensives précises. (porteur projet : M. Rochard ; dates envisagées : du 10 avril au 15 avril)

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	22	0	1

- l'autorisation d'organiser, selon les mêmes conditions suspensives, un voyage géologie (porteur projet : Mme Berger ; Briançon, dates envisagées : du 22 au 25 mai, 108 élèves, 4 accompagnateurs, 342 euros par élève) pour les spécialistes SVT de 1^{ère} et de terminale.

MISE AU VOTE :

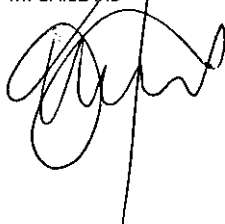
SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	23	0	0

- l'autorisation d'organiser selon les mêmes conditions suspensives, un voyage en Val d'Aran pour les Occitanistes (porteur projet : M. Peyrouny).

MISE AU VOTE :

SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	23	0	0

LE SECRETAIRE DE SEANCE
M. GAILLARD



LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
F. CAPPE

